

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

DU MESNIL-MARIGNY

Essai sur la valeur vénale de la production française, soit matérielle, soit immatérielle, et sur le rapport de cette valeur avec l'impôt

Journal de la société statistique de Paris, tome 2 (1861), p. 84-89

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1861__2__84_0

© Société de statistique de Paris, 1861, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II.

Essai sur la valeur vénale de la production française, soit matérielle, soit immatérielle⁽¹⁾, et sur le rapport de cette valeur avec l'impôt, par M. Du MESNIL-MARIGNY.

Les auteurs des divers mémoires qui ont été présentés à la Société de statistique, ont eu, en général, l'avantage de s'appuyer sur des relevés officiels, ou sur des documents dont l'exactitude les autorisait à en déduire des conclusions nettes et précises. Il n'en est pas de même pour le travail que nous consignons dans ce recueil; car, d'une part, nous venons substituer à des évaluations généralement reçues, bien qu'inexactes, de nouvelles évaluations qui, selon nous, méritent une plus grande confiance, et d'une autre part, nous essayerons de soumettre au calcul la valeur des choses impondérables, calcul d'autant plus difficile, qu'il offre moins de précédents.

Aussi ne faut-il pas se dissimuler que nous n'espérons arriver qu'à des approximations, à des à peu près.

Dans notre opinion, lorsqu'il est fondé à douter de la justesse de certains chiffres,

1. La production immatérielle est :

1° L'utilité ou le plaisir résultant d'un travail soldé;

2° L'utilité ou le plaisir résultant d'un spectacle quelconque (naturel ou artificiel) dont on tire profit.

le statisticien aurait tort de toujours s'abstenir. Il doit quelquefois, en se basant sur les faits connus, fixer des limites peu distantes entre lesquelles les chiffres véritables seront renfermés, et, par suite d'observations nouvelles, ces limites se rapprochant chaque jour, il finit par atteindre le but qu'il se proposait. Il peut encore souvent déterminer soit des *maxima* soit des *minima*.

Cette méthode, du reste, en nous conduisant graduellement à la vérité et en faisant naître maintes fois des doutes dans nos esprits, a le grand avantage de nous épargner les nombreuses déceptions dont journellement sont victimes tous ceux qui, dans la recherche du vrai, se prononcent de suite d'une manière trop absolue.

On lit dans plusieurs ouvrages de statistique faisant autorité, que la valeur des productions de la France s'élève à environ Dix milliards.

D'abord, ce chiffre de dix milliards, qui se rapporte aux produits agricoles et industriels, est beaucoup trop faible, comme nous l'établirons plus tard. Ensuite, d'après nous, on s'est étrangement mépris en ne faisant pas entrer dans cette appréciation de la production totale de notre pays, l'usage des maisons, les services des fonctionnaires, les exhibitions théâtrales, et une foule de créations immatérielles de toutes espèces.

Nous espérons qu'en modifiant les nombres acceptés, et en introduisant dans le calcul les éléments nouveaux que nous avons signalés, on touchera de bien plus près à la vérité.

Peut-être quelques personnes se refuseront à comprendre les créations immatérielles dans l'énumération des produits d'un pays. Nous leur ferons observer que certains peuples doivent une grande quantité de leurs richesses au vif plaisir que l'on éprouve à contempler leurs monuments, leurs chefs-d'œuvre artistiques; que ce plaisir est un produit immatériel qu'ils vendent aux autres peuples et qui leur rapporte chaque année de fortes sommes, absolument comme s'ils exploitaient avec succès un produit matériel. A quel titre dès lors pourrait-on négliger le produit immatériel, lorsque l'on tient compte du matériel?

Ensuite, les loyers, ou les redevances annuelles pour l'usage des maisons, doivent faire nécessairement partie de la production d'un pays. Cependant nous ne sachons pas qu'il ait été tenu compte de ces loyers, probablement parce que l'usage des maisons n'est pas une chose matérielle pondérable. — Or, cette exclusion ne supporte pas l'examen, même le moins sérieux.

Si donc on doit faire entrer l'usage des maisons, bien que cet usage soit impondérable, dans la production totale d'un pays, par induction on ne peut s'empêcher d'y comprendre aussi tous les produits immatériels, qui, sous le rapport de la pondérabilité, ne diffèrent nullement du service des logements.

Ceci posé, nous classerons les produits de la France en quatre ordres principaux.

1^o Les produits matériels du sol, grains, viandes, laines, etc.

2^o Les produits matériels des industries de toute espèce.

3^o L'usage annuel des logements.

4^o Les produits immatériels.

En premier lieu, nous dirons que, dans le tableau ci-dessus, on ne devra introduire (à moins de double emploi) que les choses qui n'auront pas été consommées pour en produire d'autres. Ainsi, par exemple, en s'occupant des marchandises du 3^e ordre, on se gardera d'y comprendre les logements dans lesquels on aura confectionné les articles industriels et agricoles figurant dans le premier et le deuxième para-

graphe de ce même tableau, attendu que la valeur de ces logements aura été implicitement comprise dans la valeur donnée à ces articles.

Nous nous arrêterons quelques instants sur une objection qui nous a été faite. Comment un pays, dit-on, peut-il produire annuellement une valeur plus considérable que celle de son produit brut matériel ?

Rien de plus simple cependant à concevoir. Il n'y a d'apparent, de tangible que les marchandises matérielles ; c'est ce qui fait que jusqu'ici on ne s'est enquis que d'elles seules ; mais les marchandises immatérielles n'en existent pas moins. Il est vrai qu'entre celles-ci et celles-là, il existe une différence, car chacun est forcé d'user d'une portion des produits matériels, qui sont tout à fait indispensables à l'existence ; tandis que les produits immatériels, comme les produits matériels de luxe, ne sont consommés que par une classe d'individus. Cependant tous ces produits sont de véritables marchandises qui s'échangent entre elles et ne manquent pas, malgré ce que nous venons de dire, d'une certaine analogie. Ainsi celui qui a acquis de l'instruction, avec une partie de ce qu'il possède, peut conserver cette instruction plusieurs années, comme un vêtement, un logement, tandis que les diners, comme les concerts, les exhibitions théâtrales, se consomment presque immédiatement.

Si plusieurs marchandises matérielles donnent au corps du plaisir et de la vigueur, il en est d'immatérielles qui donnent à l'esprit et du plaisir et des aptitudes nouvelles. Toutes ces considérations ne relèvent peut-être pas complètement de la statistique, mais elles nous ont paru nécessaires pour justifier notre thèse.

Occupons-nous maintenant d'estimer les diverses marchandises que renferme notre tableau.

PREMIER ORDRE.

Les produits agricoles de la France sont évalués par M. de Lavergne à 5 milliards. Cette évaluation reposant sur des statistiques consciencieusement faites, nous l'acceptons. Ci, pour les marchandises de premier ordre 5 milliards.

DEUXIÈME ORDRE.

Pour apprécier la façon donnée aux matières premières pour toutes les industries françaises, nous aurons recours d'abord à l'enquête ordonnée par la chambre de commerce de Paris en 1848.

Cette enquête établit que la valeur des fabrications de cette ville, pendant l'année 1847, époque à laquelle elle contenait un million d'habitants, montait à environ 1,500 millions, somme ne comprenant en général que les façons¹. (Plus tard, nous défalquerons le prix des matières qu'elle peut encore contenir), ci. . . 1,500 millions.

Comme il n'a pas été fait état, dans cette évaluation, d'une foule d'étalagistes qui ne sont pas fabricants, et dont le travail peut s'apprécier annuellement à

-
1. Les travailleurs se composaient de
64,816 entrepreneurs ;
204,925 ouvriers ;
112,891 femmes ;
24,714 enfants.

Total. . . 407,346 travailleurs, gagnant chacun par an moyennement 3,593 fr. 00 c.
Il reste environ 593,000 individus dont le travail n'a pas encore été apprécié.

150 millions, nous porterons encore cette dernière somme en ligne de compte, ci 150 millions.

La lacune que nous venons de signaler dans l'enquête de 1847, relativement au sujet que nous traitons, n'est pas la seule; il en est une autre bien plus importante dans ses conséquences, car elle concerne les confections domestiques qui entrent pour une très-forte part dans les produits nationaux.

En 1847, cent mille domestiques servaient à Paris, et l'on doit ajouter que, dans tous les ménages pauvres, non-seulement la femme, mais encore les divers membres de la famille, sont de vrais domestiques. Cette immense catégorie d'individus a dû nécessairement effectuer des travaux de toute espèce¹ pour une valeur énorme, que nous ne pouvons estimer à moins de 350 millions, surtout en y comprenant les fabrications d'un grand nombre d'industries qui, comme les précédentes, ont été omises dans le relevé de la chambre de commerce de Paris²; ci 350 millions.

Il résulte de là que l'évaluation monétaire de toutes les productions parisiennes, seulement pour un million d'habitants, pourrait monter à deux milliards de francs, si nous n'avions une réduction à faire relativement aux matières premières. En portant cette réduction à 500 millions, il nous restera un chiffre de 1,500 millions, que nous pourrions considérer comme le *minimum* de la valeur des confections d'un million de parisiens³.

Or, en supposant que, dans le reste de la France, chaque individu, en moyenne, produise trois fois moins qu'à Paris (bien que, dans certaines villes, comme Lyon, Marseille, Lille, Rouen, etc., la moyenne des gains individuels y soit aussi forte), nous arriverons, pour la production de toutes les industries de la France, à une somme de 18 milliards.

TROISIÈME ORDRE.

Quant au troisième ordre du tableau (l'usage annuel des logements), la valeur d'une partie de ceux qui existent en France a été comprise dans l'évaluation des articles composant les deux premiers ordres; attendu, comme nous l'avons déjà dit, que les marchandises de ces deux premiers ordres ont pris une valeur plus élevée, en raison du loyer des maisons où elles ont été fabriquées. Mais il reste à apprécier la location d'un grand nombre d'habitations appartenant aux rentiers, aux fonctionnaires et même aux négociants, aux industriels, etc., habitations qui ne sont entrées en aucune manière dans les évaluations ci-dessus.

En nous basant sur les statistiques les plus dignes de confiance, qui portent la valeur totale annuelle des locations des maisons en France à quinze cents millions, nous estimerons à un milliard la valeur des logements qui doivent figurer dans notre tableau.

1. Il serait trop long de présenter ici la nomenclature entière de ces travaux, mais chacun sait que les domestiques donnent les dernières façons aux aliments, aux vêtements, au mobilier, etc.

2. Les artistes, peintres et sculpteurs, les négociants, commissionnaires, les restaurateurs, les rotisseurs, les limonadiers, les fruitiers, les charbonniers, les jardiniers; tout le personnel attaché à l'hôtel des monnaies, à la manufacture des Gobelins, à la boulangerie des hôpitaux, à la manutention des tabacs, etc., n'ont pas été compris dans l'enquête de 1847.

3. Cette évaluation ne porte, en moyenne, le travail de chaque Parisien qu'à 1,500 fr. par an, tandis que, dans l'enquête, cette moyenne est évaluée, pour les 407,000 travailleurs, dont il est fait état, à 3,500 fr.

QUATRIÈME ORDRE.

Il ne nous reste plus qu'à évaluer les produits immatériels ; il en est de beaucoup de sortes :

Les services administratifs et défensifs, soldés par le budget ;

Les services rendus par les officiers ministériels, les avocats, les médecins, les chirurgiens, les professeurs particuliers de toutes catégories, etc. ;

Les concerts, les représentations dramatiques, les exhibitions des curiosités naturelles ou artificielles, etc.

Le budget, qui se monte à deux milliards, va nous aider dans cette évaluation.

En effet, sur ce budget, 1,500 millions s'appliquent à la solde du personnel militaire et administratif. En estimant aux deux tiers de cette somme¹ ou à un milliard, les produits immatériels de toutes les personnes en dehors du budget², nous arriverons, pour ce quatrième ordre, au chiffre de 2 milliards 500 millions.

Une telle disproportion entre les valeurs des produits matériels et immatériels doit étonner ; c'est qu'ici nous ne tenons pas compte de tous les produits immatériels, mais seulement de ceux qui, n'étant pas liés essentiellement aux produits matériels, peuvent être considérés à part.

RÉCAPITULATION.

Denrées agricoles	5,000 millions.
Fabrications de toute nature	18,000 —
Logements.	1,000 —
Produits immatériels	2,500 —
Total	<u>26,500 —</u>

Bien que nous ayons été très-réservé dans nos évaluations, on trouvera peut-être encore ce chiffre final exagéré, tant on est habitué à regarder la production française comme devant être estimée à dix milliards. Heureusement nous pouvons justifier de plusieurs manières l'énormité du chiffre que nous avons trouvé. Afin d'éviter les longueurs, nous nous contenterons de faire valoir certaines considérations déduites de l'*Income tax* anglais, qui vont nous montrer que cette énormité apparente n'a rien que de très-naturel.

En effet, cet impôt est fixé au 55^{me} du revenu net (0,45 par 25 fr.), et frappe uniquement les fortunes au-dessus de 2,500 fr. de rente.

Or, l'ensemble des revenus de chaque particulier en Angleterre équivaut à la valeur de la production totale de ce pays ; et comme on peut y estimer la totalité des fortunes au-dessus de 2,500 fr. de rente à la totalité de celles qui sont au-dessous, il en résulte que nous pourrions déduire la valeur de la production annuelle anglaise, de la multiplication du produit de l'*Income tax* pour deux fois 55 ou 110.

En nous livrant à ce calcul, et prenant pour point de départ les 330 millions que

1. Il y a beaucoup moins d'employés publics que d'employés particuliers ; mais la rémunération d'une grande partie de ces derniers a été comprise dans le prix des marchandises des trois ordres précédents.

2. On calcule que, dans le département de la Seine, 110 notaires, 210 avoués, 60 agents de change, 15 agrées, 2,000 chirurgiens, médecins et officiers de santé, les professeurs particuliers de toutes espèces, les théâtres et curiosités, les 450 publications périodiques, etc., donnent lieu, chaque année, à des produits immatériels dont la valeur s'élève à environ 200 millions de francs. N'apprécions qu'à une somme cinq fois plus considérable la production immatérielle de la France entière, et nous arriverons au chiffre de un milliard.

l'*Income tax* produit au trésor, on arrive à une somme de 36 milliards pour la valeur de la production anglaise.

Ce résultat légitime celui qui a été donné pour la France; car, d'une part, il est reconnu qu'il y a peu de différence entre l'appréciation monétaire des productions des deux pays¹, et d'une autre part, l'on sait que 26 milliards 500 millions sont pour nous un *minimum*.

Certes nous sommes loin d'affirmer positivement ce dernier chiffre; mais nous croyons qu'il se rapproche plus de la réalité que celui de dix milliards, et en outre nous avons la conviction profonde qu'en comprenant dans nos calculs les produits immatériels, nous sommes entrés dans la seule voie qui puisse conduire à la vérité.

Le rapport de cette colossale production française avec le nombre des regnicoles qui la consomment annuellement, nous explique comment il a pu se faire qu'il ait été trouvé des souscripteurs pour une somme d'environ trois milliards, lorsque le gouvernement de notre pays a eu besoin de 500 millions. Ce rapport doit encore nous rassurer sur la dette de dix milliards qui pèse sur nous et qui paraît si exorbitante. Toutefois il ne faudrait pas se livrer à de trop douces illusions. Une dette, bien que faible, par rapport aux ressources habituelles d'une nation, est une menace permanente, quelquefois suivie d'effets terribles, car, aux époques de révolutions sociales, la *richesse évaluée* d'une nation se réduit dans de très-fortes proportions, s'anéantit parfois, tandis que la dette reste toujours fatalement la même.

Nous terminerons par une observation qui peut-être ne manque pas d'importance, et que nous formulerons ainsi :

Divers peuples également nombreux peuvent supporter, avec la même aisance, des impôts de plus en plus lourds, lorsque ces impôts progressent dans une certaine proportion avec la valeur vénale de leurs productions annuelles, matérielles et immatérielles, bien entendu en tenant compte du prix de l'*unité d'existence*².

Et, en effet, nous dirons :

1^o L'impôt ne peut toujours progresser avec les capitaux d'une nation; car supposons deux sociétés également nombreuses et possédant des capitaux différents, si leur produit brut est le même, et que l'impôt soit proportionnel à ces capitaux, ces deux sociétés seront inégalement chargées par l'impôt.

2^o L'impôt ne peut toujours progresser avec le revenu net, car ce revenu n'étant qu'un mode de partage entre le capitaliste et les travailleurs, il s'ensuivrait que l'impôt devrait diminuer, à mesure que les travailleurs auraient plus de bien-être.

3^o Il ne peut progresser seulement avec la valeur du produit brut matériel, puisque nous avons démontré que certains produits immatériels font la fortune des États.

C'est donc sur la valeur de l'ensemble des produits annuels, matériels et immatériels, d'un pays qu'on doit se régler pour la fixation des charges publiques, bien entendu en tenant compte de la population et de l'*unité d'existence*. En conséquence, il n'était pas inopportun de rechercher quelle était cette valeur.

1. Nous ferons observer que la France contient 36 millions d'habitants, tandis que l'Angleterre n'en a que 28 millions.

2. Il faut encore admettre, pour la parfaite exactitude de cette proposition, que les nations sont pourvues, dans une égale proportion, de marchandises de semblable nature, car nous avons démontré dans l'ouvrage *Les Libre-Échangistes et les Protectionnistes conciliés*, qu'une nation, bien que nantie de la même *richesse évaluée* qu'une autre, peut avoir, en raison de l'espèce de ses marchandises, une *richesse évaluée* plus persistante.